

**Législation de la quatrième session du vingtième Parlement,  
du 5 décembre 1947 au 30 juin 1948—fin**

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
<b>Affaires des anciens combattants—fin</b>	
72 30 juin	<i>Loi modifiant la loi sur l'assurance des anciens combattants</i> , autorise le Ministre à conclure un contrat d'assurance avec des anciens combattants et les personnes à leur charge au profit desquels il n'existait pas antérieurement de dispositions.
73 30 juin	<i>Loi modifiant la loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> , prolonge en certaines circonstances la période durant laquelle des allocations peuvent être versées par le Ministre aux anciens combattants qui en font la demande, pour fin de réadaptation de caractère éducatif. La réserve selon laquelle le Ministre ne peut verser à aucune université plus de \$500 par année pour un ancien combattant, est abrogée.
74 30 juin	<i>Loi modifiant la loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants</i> , élargit la définition d'ancien combattant et modifie les allocations payables en certains cas.
<b>Divers—</b>	
5 24 mars	<i>Loi modifiant la loi de 1947 sur le maintien des mesures transitoires</i> , établit la durée de la loi pourvu que personne n'en demande la prolongation à cette époque, pour une période n'excédant pas une année.
11 14 mai	<i>Loi modifiant la loi des épizooties</i> , prévoit des peines pour quiconque complète avec une personne de violer les dispositions de la présente loi.
20 14 mai	<i>Loi modifiant la loi des territoires du Nord-Ouest</i> , autorise la conservation du gibier dans les territoires. Des mesures sont prévues concernant les appels interjetés de tout jugement définitif d'un magistrat stipendiaire, à la division d'appel de la Cour suprême d'Alberta.
21 14 mai	<i>Loi sur la chasse pélagique du phoque (Ac'ord provisoire)</i> , décrète des mesures au sujet de l'accord provisoire relatif aux phoques à fourrure conclu entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.
44 30 juin	<i>Loi modifiant la loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> , autorise le gouverneur en conseil à accorder à un fonctionnaire public à sa retraite, une allocation de retraite, égale au total de ses contributions effectuées sous le régime de la loi de la pension du service civil lorsque l'octroi d'une pension n'est pas autorisé, et calcule la contribution à l'égard du service antérieur.
45 30 juin	<i>Loi sur la statistique</i> , définit les fonctions du statisticien fédéral; autorise la réunion de statistiques sur la population, l'agriculture, l'industrie, la construction, les établissements de commerce et de services, les transports, etc.; et abroge la loi de statistique de 1918.
58 30 juin	<i>Loi modifiant la loi du dimanche</i> , abroge l'application à la province d'Ontario de la loi de Grande-Bretagne (1781) dite <i>An Act for preventing certain Abuses and Profanations on the Lord's Day</i> , et abroge la loi dite <i>An Act to Prevent the Profanation of the Lord's Day</i> , 1859 (Upper Canada).
59 30 juin	<i>Loi modifiant la loi sur les paiements supplémentaires applicables à des contrats de transport postal</i> , fixe au 31 mars 1949 la date d'expiration des paiements effectués en vertu de la loi de 1947.
62 30 juin	<i>Loi modifiant la loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec</i> , autorise le ministre des Finances à verser la somme de \$100,000 par année pendant dix ans en vue de l'acquisition de lieux historiques.
63 30 juin	<i>Loi modifiant la loi nationale de 1944 sur l'habitation</i> . Cette loi garantit aux constructeurs qui concluent des contrats avec la Société centrale d'hypothèques et de logement des loyers de projets d'habitation pendant une période de 30 ans, et autorise des institutions de prêt agréées à avancer un montant d'au plus 85 p. 100 du coût estimatif d'un projet d'habitations à loyer dont les loyers sont garantis par la Société. La loi restreint aussi les pouvoirs de la Société et pourvoit au transfert des biens de la Wartime Housing Limited à la Société.